RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Expertise Comptable
Audit & Conseil

Associés
Commissaires aux comptes

Christophe THAUVIN
Jérôme WEXSTEEN
Etienne PIGUET
Guillaume LIEVRE
Quentin JARRIAUX
Sébastien WILLIG

2TdeB

SARL AU CAPITAL DE 6 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 15 PLACE GRANGIER – LE GRAMA

21000 DIJON

RCS DIJON 799 506 720

.*.*.*.*.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL 2TdeB EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation de la SARL 2TdeB, désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision des associés, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaitre notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

— à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

Parc Tech. de la Toison d'Or
11, rue Marcel Dassault
B.P. 76607
21066 DIJON Cedex
Tél : 03 80 60 09 00
orcomdijon@orcom.fr

Nouvelle adresse

Temis center 1
17 F, rue Alain Savary
25000 BESANÇON
Tél : 03 81 25 03 03
orcombesancon@orcom.fr

ORCOM AUDIT BFC
Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Besançon-Dijon

S.A.S AU CAPITAL DE 100.000 €
RCS DIJON 820 285 161
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :
FR 27 820 285 161

— à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux et à la date de notre rapport, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Dijon, le 21 juillet 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT BFC

Sébastien WILLIG

